

# Francis Bussière, nouveau président de la Chambre de métiers et de l'artisanat Ile-de-France

16 Novembre 2021



© Thierry Mamberti (Traitement Défi métiers)

Réunis en Assemblée générale le 15 novembre dernier, en présence du préfet de région Marc Guillaume, les élus de Région ont voté pour élire le nouveau président de la Chambre de métiers et de l'artisanat Ile-de-France (CMA Ile-de-France).

Agé de 64 ans et artisan maçon à Paris, **Francis Bussière**, le nouveau président de la CMA Ile-de-France, succède à Elisabeth Détry.

Après avoir fait les Grandes écoles, Francis Bussière entre dans la Banque et en gravit tous les échelons jusqu'à devenir Conseiller pour les grandes entreprises. Une recherche de sens le fait changer de cap il y a 30 ans et choisir l'artisanat, en particulier le métier de maçon qu'il exerce depuis. « J'aime la matière, pour la façonner, exercer l'esprit, les mains et le corps tout entier. »

Son engagement vient du fait que ses connaissances ont cru en lui pour faire passer des messages, en particulier la revalorisation de l'artisanat, celui de l'apprentissage dans les collèges et les lycées. Selon lui, « l'artisanat est une tendance de fond, celle de l'augmentation des circuits courts, de la revitalisation du local ».

Le nouveau Président a exprimé sa volonté de **défendre et représenter les intérêts de tous les artisans franciliens** : « je suis convaincu de l'importance de l'accompagnement de nos artisans et du rôle essentiel de nos conseillers en la matière. Les dirigeants des toutes petites entreprises se sentent souvent isolés. Ils doivent mener de front les évolutions réglementaires mais aussi les évolutions digitales, environnementales et celles de leur marché ».

*La CMA Ile-de-France, fruit du regroupement des CMA franciliennes, forme 9 000 jeunes à 80 métiers dans ses Centres de formation d'apprentis (CFA). Du CAP au Bac +5, l'offre de formation, variée et évolutive, répond aux besoins du marché de l'emploi grâce à son approche par « filière ».*

## Le rôle des élus dans les CMA

Les représentants des artisans au sein des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) sont renouvelés tous les cinq ans. Artisans eux-mêmes, hommes et femmes de terrain, les élus consulaires connaissent les problématiques auxquelles sont confrontés leurs collègues chefs d'entreprise. Ils ont fait le choix de s'engager en faveur du secteur de l'artisanat francilien et représentent les intérêts professionnels de l'ensemble des dirigeants des entreprises artisanales du territoire francilien. Ils représentent, écoutent proposent et agissent pour les artisans au niveau des collectivités territoriales, de leur groupement et auprès des partenaires.

Emmanuelle Vignerot (Source : [CMA Ile-de-France](#) <sup>[1]</sup>)

**Tags** : [CMA IDF](#) <sup>[2]</sup> | [président](#) <sup>[3]</sup> | [artisanat](#) <sup>[4]</sup> | [membre de Défi métiers](#) <sup>[5]</sup>